

# Vu du colombier



55

## Edito

Déc. 2025 - Janv. 2026



Chères L'Houméennes, Chers L'Houméens,

La réalisation de la voie verte entre L'Houmeau et Lagord est désormais achevée. Ce projet, attendu de longue date, devient ainsi pleinement opérationnel et contribuera à améliorer les déplacements et les liaisons entre nos deux communes et jusqu'à La Rochelle.

Le projet de rénovation du hameau de la Genillière arrive également à une étape décisive. Après plus de deux années d'études et de préparation, nous sommes en attente des dernières confirmations de subventions nécessaires au lancement des travaux. Un léger décalage reste possible, mais l'ensemble du dossier continue d'avancer de manière satisfaisante.

Concernant l'ancien séminaire, les avancées sont également notables. Après l'échec du projet porté par l'association APAJH, la communauté d'agglomération, avec l'accord de la commune, s'apprête à acquérir le bâtiment au prix de sa vente initiale. Une nouvelle estimation réalisée par le service des domaines permet aujourd'hui de faire avancer le dossier.

Plusieurs projets sont actuellement étudiés avec la communauté d'agglomération afin d'en évaluer la faisabilité et de vérifier la solvabilité des porteurs de projets. Toutes les propositions incluent notamment un pôle santé regroupant de 6 à 10 praticiens, une nouvelle salle pour le conseil municipal, permettant l'installation de la police municipale et du CCAS au rez-de-chaussée de la Mairie. Certains projets incluent également une résidence seniors, une crèche et des appartements etc. Il est nécessaire de prendre le temps d'étudier tous les projets afin d'assurer la pérennité du futur programme.

Enfin, l'ensemble du Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Enfants et moi-même vous convions à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra le **vendredi 9 janvier 2026 à 18h30**, au complexe Saint-Exupéry. Comme chaque année, ce rendez-vous sera l'occasion de nous retrouver pour un moment convivial.

À l'approche des fêtes de fin d'année et de la nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux.

**Bonnes fêtes de fin d'année.**

Jean-Luc ALGAY

Maire de L'Houmeau

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération au Développement Economique

Vice-Président de l'Association Technopole La Rochelle Littoral Aunis Saintonge (ATLLAS)

## Ombrières photovoltaïques

Fondations achevées, structures posées, panneaux photovoltaïques connectés...les travaux de l'ombrrière sont sur le point d'aboutir.

Il restera à faire le raccordement de l'ombrrière au réseau d'ENEDIS, prévu fin janvier 2026. D'ici quelques semaines, la commune va produire une partie de l'électricité dont elle a besoin pour les bâtiments municipaux.



# Les travaux de géothermie sont terminés !

Etude multi-énergies, analyse hydrogéologique, travaux de forages, réalisation de tests et analyse des eaux souterraines, travaux de voirie et réseaux, raccordements hydraulique des forages, installation des équipements de chaleur, campagne de tests et paramétrages, etc.

Après 3 années d'études et de travaux, la commune a réceptionné, le 18 novembre, l'ensemble des installations relatives à la géothermie.

Ainsi, depuis quelques semaines, le restaurant scolaire et le complexe Saint-Exupéry bénéficient de ces nouvelles installations à la fois pour le chauffage et la production d'eau chaude. A terme, le futur groupe scolaire sera également raccordé.

Ce projet doit permettre de réduire d'environ 75% la consommation énergétique des bâtiments et les émissions de gaz à effet de serre.

Coût du projet : 700 000 € H.T.

Subventions accordées : 490 000 €

Un grand merci à nos partenaires financiers et opérationnels pour le soutien apporté au projet, en particulier l'Etat, l'Agglomération de La Rochelle, le Département et l'ADEME.



## Exposcan

### (EXPOSITIONS ENVIRONNEMENTALES SELON LA SPATIALISATION DU RISQUE DE CANCERS PÉDIATRIQUES)

En 2018, une alerte du service d'onco-pédiatrie signale un nombre inhabituel de cancers chez l'enfant à Saint-Rogatien puis à Saint-Vivien. L'inquiétude grandit lorsque des analyses révèlent la présence de pesticides, parfois interdits, dans les cheveux et les urines de 72 enfants de plusieurs communes de l'agglomération de La Rochelle.

Pour répondre de manière rigoureuse à ces interrogations, un vaste projet de recherche baptisé **EXPOSCAN** est lancé. Ce travail de recherches de nature scientifique et universitaire devra répondre, d'ici 2029, à cette question : « Existe-t-il des expositions à des agents cancérogènes sur la zone à excès de risques de cancers ? »

Trois axes guident ce travail : repérer les zones et facteurs d'exposition, rapprocher données environnementales et parcours individuels, puis formuler des recommandations opérationnelles.

Ce programme donnera lieu à une thèse doctorale menée entre 2026 et 2029, accompagnée d'instances réunissant partenaires scientifiques, institutions et acteurs locaux.

Le calendrier prévoit la collecte de données et les enquêtes en 2026, l'analyse chimique des expositions en 2027, puis la production de cartes, outils d'aide à la décision et recommandations entre 2027 et 2028.

**Le 8 octobre 2025**, le projet a été officiellement validé en Préfecture par l'ensemble des partenaires.

Les communes de l'agglomération sont invitées à s'y engager : **la commune de L'Houmeau a déjà donné son accord.**

Des communications régulières seront faites au fur et à mesure de l'avancement de ce travail de recherches. Une première information publique sera faite courant du second trimestre 2026.



# Le conseil Municipal des Enfants 2025/2026

Le 7 octobre dernier, les élèves de l'école primaire de l'Houmeau ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants (CME).

Dès leur éllection, les 10 jeunes élus se sont mis au travail et ont choisi collectivement de mener des actions autour de trois projets :

- Planter un olivier qui sera ensuite déplacé vers la future école (signe de paix, de sagesse, de force et de longévité)
- Faire un petit-déjeuner avec l'ensemble des élèves des écoles
- Participer à l'élaboration d'une fête de fin d'année au mois de juin



Le 7 novembre, les élus ont visité la mairie. Ils ont rencontré Monsieur le Maire et l'ensemble du personnel administratif et échangé sur différents sujets dans une ambiance chaleureuse. Prochain rendez-vous avec les jeunes élus : jeudi 9 janvier 2026, pour la cérémonie des vœux !

## PrévEntraide :

### LA SOLIDARITÉ CITOYENNE FACE À UNE CATASTROPHE LOCALE

Les tempêtes, inondations, submersions marines ou fortes chaleurs sont des événements de plus en plus fréquents.

Pour y faire face, il est essentiel d'être préparés et d'être solidaires.

Le dispositif PrévEntraide porté par la Prévention MAIF répond à cet objectif. Il s'agit d'une plateforme gratuite d'entraide citoyenne accessible à tous sur [www.preventraide.fr](http://www.preventraide.fr).

PrévEntraide permet à chacun de mieux connaître les risques présents sur la commune, de préparer son foyer grâce à des fiches et outils pratiques, et surtout de proposer ou de recevoir de l'aide en cas d'événement climatique (hébergement, prêt de matériel, soutien logistique...).

Ce dispositif repose sur une idée simple : agir ensemble avant, pendant et après une crise.

L'inscription se fait en quelques clics, et chacun peut contribuer selon ses moyens : un peu de temps, un toit, un véhicule ou un geste solidaire.

#### Comment s'inscrire ?

1. Rendez-vous sur [www.preventraide.fr](http://www.preventraide.fr)
2. Créez votre compte gratuitement.
3. Indiquez si vous souhaitez aider ou recevoir de l'aide.

Ensemble, faisons de L'Houmeau un territoire préparé, solidaire et résilient.



### ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026 :

#### COMMENT ET QUAND S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les 15 et 22 mars 2026, les Français(es) et les citoyen(ne)s de l'UE en France voteront pour leurs élu(e)s municipaux/ales. Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour le faire.

Pour participer aux scrutins des 15 et 22 mars 2026, il faudra vous assurer de figurer sur la liste électorale de la commune. Si votre situation au regard du droit de vote est en passe de changer à l'approche des municipales, vous devrez avoir accompli les formalités d'inscription au plus tard cinq semaines et deux jours avant le premier tour, soit le 6 février. Deux jours plus tôt si vous voulez le faire en ligne : au plus tard le 4 février.

Pour s'inscrire 2 possibilités :

- Par Internet sur [www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits](http://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits)
- A la Mairie, muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) et d'un justificatif de domicile à votre nom (facture d'électricité ou avis d'imposition)

## Expression de l'opposition

Chères l'Houméennes ,  
chers l'Houméens,

Notre devise : des devoirs, des droits. Nous nous retrouvons pour la dernière fois en cette année 2025.

Nous adressons nos pensées à tous, tout au long de cette année, avec ses bouleversements météorologiques, ainsi que mondial, qui nous impacteront

Du nouveau sur la commune : peut-être l'avez-vous remarqué, aux entrées de la commune, « souriez, vous êtes filmés ! » la vidéoprévention a été mise en place dans l'intérêt de toutes et tous pour une meilleure sécurité. La période estivale est terminée. Vous avez pu en profiter pour faire des balades en groupe, en famille ou entre amis à la découverte, d'un nouveau sentier. En prenant le chemin des Sartières, vers le Port du Plomb, une digue s'ouvre à vous. Le marais, reprend sa fonction première, ostréicole il devient une pouponnière, d'huîtres et de coques. Enfin, nous l'attendions depuis plusieurs décennies, la voilà : la voie verte qui dessert Lagord depuis L'Houmeau. Cette voie verte est un espace partagé entre marcheurs et cyclistes, contrairement à une piste cyclable qui est réservée aux vélos. Une sécurité pour beaucoup de familles, dont les enfants sont scolarisés au collège où au lycée sur La Rochelle. Tous les utilisateurs seront en sécurité en vélo où à pied pour se rendre à La Rochelle.

#### La minorité

**Mme Lucette Renaud**

**Mme Danielle Péri**



# Informations :

## ABICYCLETTE17 : UNE NOUVELLE FAÇON DE BOUGER À L'HOUMEAUX

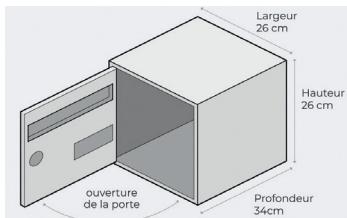
Depuis juillet 2025, une nouvelle enseigne a fait son apparition à l'Houmeau : **Abicyclette17**, un service de location de vélos pensé pour faciliter les déplacements doux autour de notre commune et au-delà. Julien Bertin en a fait sa philosophie : « Faire du vélo, c'est sympa : ça donne le sourire, et on peut tout faire à vélo ! » Une idée qui tombe à pic dans un territoire où l'environnement se prête naturellement aux mobilités douces. Depuis l'Houmeau, il est facile de rejoindre l'île de Ré, de profiter de la voie verte ou des pistes cyclables à travers les marais ou encore de longer le front de mer vers les communes du Nord de l'Agglomération. Abicyclette17 propose une flotte adaptée à tous les usages du quotidien ou des balades en famille : vélos électriques, remorques transformables en poussettes, vélos enfants et même remorque spécialement réservée pour les chiens. De quoi permettre à chacun de profiter ! Les locations se font à la demi-journée, à la journée ou à la semaine, selon les besoins, avec une assistance inclus pour garantir une sortie sereine. Une belle initiative locale qui encourage la découverte et la mobilité durable — le sourire en plus !



## BOITE AUX LETTRES NORMALISÉE = GARANTIE DE BONNE RÉCEPTION DU COURRIER

Afin de faciliter l'utilisation des boîtes aux lettres et garantir la protection et la bonne distribution du courrier, les boîtes aux lettres françaises doivent répondre à des normes précises. Elles doivent respecter des dimensions pour permettre une gestion optimale du courrier, tout en étant conformes aux normes de sécurité (résistance aux intempéries, à l'effraction, etc.).

Voici les dimensions recommandées pour une boîte aux lettres standardisée : au moins 26 cm de hauteur x 26 cm de largeur x 34 cm de profondeur. La fente d'introduction doit mesurer 23,5 x 2,4 cm. Le porte-nom (1cm x 2,4cm) doit faire apparaître le(s) nom(s) de tous les habitants du foyer. La boîte aux lettres installées à 1,5 m maximum du sol elle permettra aux facteurs de déposer ou de récupérer vos courriers et colis !



## FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Mairie et l'agence postale communale seront exceptionnellement fermées aux dates suivantes :

- Vendredi 26 et samedi 27 décembre 2025
- Vendredi 2 et samedi 3 janvier 2026

Nous vous invitons à anticiper vos démarches administratives et opérations postales. Durant cette période de fermeture, aucun accueil physique ou téléphonique ne pourra être assuré. Les services seront ouverts à leurs horaires habituels le lundi 22, mardi 23, mercredi 24, lundi 29, mardi 30 et mercredi 31 décembre.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

## LES SÉANCES DU REPAIR CAFÉ :

Des passionnés de la petite réparation se retrouvent pour prolonger ou donner une seconde vie aux objets du quotidien (petit électro-ménager, ordinateurs, smartphones, vêtements...). Les séances se déroulent à la Maison Intergénérations et sont libres d'accès. Prochains rendez-vous :

- Vendredi 9 janvier à partir de 16h
- Samedi 24 janvier à partir de 14h
- Vendredi 6 février à partir de 16h
- Samedi 28 février à partir de 14h
- Vendredi 6 mars à partir de 16h
- Samedi 21 mars à partir de 14h
- Vendredi 3 avril à partir de 16h

Renseignements par mail :  
[repaircafe17137@yahoo.com](mailto:repaircafe17137@yahoo.com)

Directeur de la publication : Jean-Luc ALGAY

Coordination : Wilfried MONTEAU, Marianne BRUNET et Yannick CADET

Rédacteurs : Idalina Benarrous, Marianne Brunet, Sébastien Couradin, Alexandre Lemaitre, Wilfried Monteau, Aurélie Pichard

Dépôt légal : Décembre 2025 - Janvier 2026 - ISSN 1630-8700

Création et mise en page : Simone - Impression : Imprimerie Rochelaise

# Agenda

Mardi 16 décembre, 19h30 :  
Conseil Municipal à la Mairie.

Vendredi 9 janvier, 18h30 :  
Cérémonie des vœux de la Municipalité et du Conseil Municipal des Enfants au Complexe Saint-Exupéry.

Samedi 10 janvier, 13h30 :  
Concours de belote de la Promotion de l'Houmeau au Complexe Saint-Exupéry. Inscription par téléphone au 06 62 74 02 49. 10€ par participant, 1 lot pour chacun. Buvette et restauration sur place.

Dimanche 18 janvier à midi :  
Repas des ainés au complexe Saint-Exupéry. Inscription obligatoire du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2025 en Mairie ou par téléphone au 05 46 50 51 39.

Samedi 24 et dimanche 25 janvier :  
Chateaux gonflables par l'Ecole en Marche au Complexe Saint-Exupéry.

Dimanche 31 janvier :  
Les Puces des couturières au Complexe Saint-Exupéry par l'association « Les Aiguilles de l'Houmeau ».

Mardi 3 février, 19h30 :  
Conseil Municipal, mairie dans la salle du Conseil.

Samedi 14 et dimanche 15 février :  
Salon du livre et dictée solidaire par la Promotion de l'Houmeau au complexe Saint-Exupéry.

## REPAS DES AINÉS

Le repas des ainés se tiendra le dimanche 18 janvier 2026 à midi au complexe Saint-Exupéry.

Tous les l'houménas âgés de 70 ans et plus sont conviés à ce traditionnel rendez-vous festif.

Inscriptions du 1<sup>er</sup> au 31 décembre en mairie ou par téléphone au 05 46 50 51 39.

Tous les détails de ces manifestations seront diffusés sur les supports de communication municipaux, site Internet [www.mairie-lhoumeau.fr](http://www.mairie-lhoumeau.fr), page Facebook [@mairiedelhoumeau](https://www.facebook.com/mairiedelhoumeau) et panneaux d'affichage. Restez informés !